

Un terminal de paiement accessible

Pourquoi ?

Pour
qui ?

Saviez-vous qu'un terminal de paiement tactile est inaccessible ?

- Sans repère tactile, il est impossible pour les personnes déficientes visuelles de taper leur code ! La personne doit alors demander l'aide du commerçant ou d'un client.
- La sensibilité des écrans tactiles engendre des erreurs à répétition qui risquent de bloquer la carte des personnes avec des difficultés de motricité fine ou en situation de handicap intellectuel.



Vous pouvez agir !

1. En demandant à votre fournisseur un terminal de paiement avec des touches physiques
2. En maintenant à tout moment la possibilité de payer en argent liquide

Caractéristiques d'un terminal accessible

■ Touches du clavier :

- En relief ;
- Contrastées ;
- Bien séparées et non jointives.

■ Clavier numérique :

- Chiffres de 1 à 9 disposés en carré ;
- Chiffres alignés de gauche à droite ;
- Chiffre 5 central pourvu d'un repère en relief ;
- Touche 0 située sous le 8.

- ### ■ Signalisation sonore :
- Bip sonore pour confirmer la saisie de chaque chiffre et signal sonore pour indiquer que l'opération est réussie.



**En 2025, les terminaux de paiement
devront être accessibles. N'attendez pas cette
échéance : offrez des moyens de paiement accessibles
à vos clients dès aujourd'hui !**

(Directive UE 2019/882)

Réalisé par le CAWaB - Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles.

Plus d'infos : www.cawab.be / info@cawab.be

Editeur responsable : Mathieu Angelo

Avec le soutien de

